



**L'Association Française des Editeurs de Logiciels et Solutions Internet (AFDEL), le Syndicat National du Jeu Vidéo (SNJV) et Syntec Numérique saluent l'annonce, jeudi 20 septembre, par le Président de la République du maintien des dispositifs en faveur des PME et en particulier du rétablissement du statut de la Jeune Entreprise Innovante (JEI) dans sa version antérieure à 2011.**

Paris, le 20 septembre -La réforme du statut JEI décidée dans le cadre du "rabet" puis assouplie l'année dernière, avait porté un coup aux investissements en R&D et fragilisé ainsi les secteurs porteurs de croissance comme le logiciel, le jeu vidéo, ou les BioTech et handicapé la compétitivité de près de 2 000 entreprises innovantes, dans un contexte difficile, notamment de pénurie de crédits.

Les organisations professionnelles n'ont eu de cesse de défendre depuis 2010 au Parlement, et dans leurs propositions remises aux candidats à l'élection présidentielle, le maintien de ce statut précieux pour les jeunes entreprises qui en ont le plus besoin et dont le développement participe au redressement productif français et à la modernisation des autres secteurs économiques.

Avec l'élargissement à l'innovation de certaines dépenses du Crédit Impôt Recherche (CIR) permettant de soutenir les TPE-PME françaises innovante dans leurs efforts de R&D, et l'annonce qui reste à préciser sur le maintien des dispositifs de mobilisation de l'épargne, les organisations prennent acte du respect de l'engagement du Président de la République avec le soutien du Gouvernement, par la voix de Fleur Pellerin, Ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique, pour soutenir l'innovation et le développement de l'industrie du numérique.

Satisfaites de ces arbitrages, elles engagent les parlementaires à confirmer, lors de la discussion du projet de Loi de Finances pour 2013, ces avancées qui soutiennent le développement technologique des entreprises françaises.

**AFDEL - Association Française Des Editeurs de Logiciels - [www.afdel.fr](http://www.afdel.fr)**

Créée en octobre 2005, l'Association Française des Éditeurs de Logiciels, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie du logiciel en France. L'AFDEL compte aujourd'hui plus de 280 membres (CA global : 3,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français (50 % du Top 100 France en CA), PME et Start up. L'AFDEL est membre de la FIEEC et de la CICF et participe à la gestion de la convention collective Syntec-CICF et de l'offre de formation de branche.

Contact presse : Fabrice Larrue / 01 49 53 05 89 - 06 82 07 65 83 / [f.larrue@afdel.fr](mailto:f.larrue@afdel.fr)

**SNJV - Syndicat National du Jeu Vidéo - [www.snjv.org](http://www.snjv.org)**

Créé en 2008, dans la continuité de l'Association des Producteurs d'OeuvresMultimédia (APOM), le SYNDICAT NATIONAL DU JEU VIDEO (SNJV) rassemble aujourd'hui les entreprises et les professionnels de la production et de l'édition de jeux vidéo et de programmes multimédias ludiques, ainsi que les organisations oeuvrant au développement de la filière jeu vidéo en France; fort de plus

de 160 entreprises adhérentes, le SNJV oeuvre pour la promotion et le développement de l'industrie du jeu vidéo en France. Le SNJV est l'un des membres fondateurs de l'EGDF (European Games Developer Federation).

*Contact presse* : Julien Villedieu, Délégué Général / 09 70 46 06 11 / dg@snjv.org

**Syntec Numérique - [www.syntec-numerique.fr](http://www.syntec-numerique.fr)**

Syntec Numérique est la Chambre Professionnelle des Sociétés de Conseil et de Services Informatiques, des Editeurs de Logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente près de 1200 groupes et sociétés membres, soit 80% du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels.

*Contact presse* : Anne-Julie Ligneau, / 01 44 30 93 00 / ajligneau@syntec-numerique.fr